



Compte-rendu réunion du 13 Mars 2020

Suite à l'allocution de Monsieur le Président de la République du 12 Mars 2020 au sujet du COVID-19, Monsieur le Maire a tenu une réunion de crise ce vendredi 13 Mars. Il en ressort les éléments suivants :

→ A partir de lundi, tous les établissements scolaires (maternelles, primaires, collèges et lycée) seront fermés. Il en sera de même pour le centre de loisirs municipal et l'école de musique.

→ Aucun système de garde d'enfants ne peut malheureusement être mis en place par la mairie, cela ne ferait que déplacer le problème.

→ Pour la cantine, un remboursement sera effectué ou un éventuel décalage après la crise. Le délai de remboursement pouvant prendre un certain temps, il est demandé à chacun de faire preuve de civisme et de privilégier le report.

→ Le personnel communal employé dans les écoles sera dispatché dans tous les bâtiments communaux pour des désinfections régulières.

→ Il est demandé aux chefs de service de prévenir Madame GABET si des conventions avec des stagiaires sont prévues afin de contacter les organismes et voir pour un éventuel décalage.

→ Le service de repas à domicile est maintenu. Les repas seniors sont annulés au Foyer Schweitzer.

→ Le TCC (Transport Collectif Caudrésien) est maintenu. Un contact sera pris avec les Chemins de Fer du Cambrésis pour s'assurer de la désinfection des autocars.

→ Les manifestations de plus de 1 000 personnes sont annulées (Mesures préfectorales).

→ Les services de la mairie sont maintenus pour les cas de force majeure. Il est demandé à chacun de privilégier le téléphone, les mails et d'éviter les contacts.

→ Il sera interdit aux personnes extérieures de circuler librement dans la mairie, ils devront obligatoirement s'adresser à l'accueil. Le service sera renforcé par un agent supplémentaire.

→ Accueil : Renforcement du service prévu.

Toute demande qui peut être faite par téléphone ou par mail ne nécessite pas une présence de la personne en mairie, il faudra donc orienter cette personne pour qu'elle utilise ce moyen de communication. Pour les autres demandes, contacter le service avant d'orienter la personne.

→ Consignes internes :

Il est demandé à chacun d'éviter les contacts (embrassades, poignées de mains, ...), d'éviter de circuler dans les services et privilégier le téléphone et les mails ; de respecter les consignes de l'État (se laver régulièrement les mains, ...). Le port de gants est possible pour les personnes qui le souhaitent.

→ Pour les personnes à risque ou ayant des problèmes de garde d'enfants, des mesures seront prises au cas par cas.

→ Au niveau de la police municipale, les contrôles à domicile (convention C.A.F.) sont suspendus sauf en cas de péril.

→ Au niveau du CCAS, les services à la personne sont également maintenus avec des mesures de précaution qui seront communiquées dans la journée.

→ Les élections sont maintenues avec la mise en place de mesures de précaution.

→ A ce jour, aucun cas n'est signalé à CAUDRY.



Le Maire,


Frédéric BRICOUT